

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et REDACTION :

au Ministère d'Etat

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.
Pour les autres insertions, ou traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**ÉCHOS ET NOUVELLES :***Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.***VARIÉTÉS :**

*La laiterie à la ferme, par Loudinières.
La vie humaine, par Robert Delys.*

Annexe au « Journal de Monaco » :

CONSEIL NATIONAL. — *Compte rendu de la séance du 28 mai 1927.*

ÉCHOS & NOUVELLES

Le Tribunal Correctionnel, dans son audience du 9 août 1927, a prononcé le jugement suivant :

B. C. J., employé d'hôtel, né le 29 février 1896, à Chambéry (Savoie), sans domicile ni résidence connus. — Emission frauduleuse de chèque et vol : un an de prison (par défaut).

VARIÉTÉS**LA LAITERIE A LA FERME**

La production du lait. — Soins minutieux que comporte sa pureté. — Dans les beurrieres et fromageries coopératives. — L'utilisation productive du petit-lait. — Alimentation de l'homme. — Alimentation du bétail. — Usages industriels.

Une vache laitière ne se dépayse pas sans perdre de ses qualités productives, à moins qu'elle ne retrouve des conditions climatiques analogues à celles de son pays d'origine. On est un peu revenu de cette tendance et ce n'est plus guère que pour améliorer la race locale par le croisement et la sélection que l'on se procure quelques sujets d'élite des races laitières étrangères en renom. C'est déjà un des progrès qui évitent bien des mécomptes.

On a aussi, par une variété et un dosage plus rationnels de l'alimentation, développé en rendement et en qualité la production du lait.

D'autres expériences ont prouvé qu'on ne doit faire travailler qu'exceptionnellement les vaches laitières et, qu'en tout cas, on ne doit exiger d'elles qu'un service très modéré si l'on ne veut pas provoquer des troubles graves dans la lactation.

Enfin, si l'on n'a pas encore réalisé le dernier mot de cette propreté méticuleuse qui caractérise les étables et les laiteries anglaises et surtout hollandaises, nos installations ont bien changé d'aspect.

Aucun produit n'est plus altérable que le lait : chacun s'en est si bien convaincu qu'il est superflu de recommander, aujourd'hui, l'extrême propreté des récipients, des mains du vacher ou de la vachère et des pis de la vache.

Dans les grandes exploitations, la traite se pratique mécaniquement à l'abri de l'air. Mais le procédé, assez goûté, n'est pas encore très répandu.

Une précaution est à prendre, surtout par les chaleurs, lorsque les vaches, agacées par les piqûres, chassent les mouches à coups de queue et font tomber dans le lait qu'on leur tire des poussières de boue et de fumier pour le moins malpropres. On sait qu'en Hollande on tient suspendue en l'air, par un système ingénieux, la queue des vaches pour obvier à ce danger. En Amérique, on a imaginé un procédé plus simple et plus pratique : on immobilise la queue de la vache pendant la traite, au moyen d'une corde que l'on impose à la croupe, qui forme anneau et à laquelle est suspendue un poids assez lourd, du plomb ou un morceau de chaîne.

Ces questions de propreté qui s'agitent autour du pot de lait ont un intérêt capital pour la pureté du lait et sa conservation.

Il faut tenir compte, aussi, qu'il y a des différences dans la richesse du lait suivant le nombre des traites de la journée et, dans la même traite, suivant le premier ou le dernier lait tiré. Si vous traitez la vache trois fois par jour, vous aurez, à quantité égale de lait, plus de beurre que si vous la traitez seulement deux fois. C'est le lait du soir qui est le plus riche, celui de midi qui l'est le moins. Il faut arriver aux trois traites par jour, traire quatre fois serait encore préférable, mais ce serait peut-être provoquer un trouble dans le régime alimentaire.

Grâce à l'usage des écrémeuses centrifuges, machines très faciles à manier, on peut extraire d'un lait fraîchement trait une crème excellente et du beurre de grande qualité. C'est un progrès des plus appréciables et dont il serait bon de voir toutes les laiteries profiter. Malheureusement l'écrémeuse centrifuge n'est encore guère employée que dans les grandes exploitations et en particulier dans les beurrieres coopératives de l'ouest ou dans les fromageries coopératives de Franche-Comté.

Les écrémeuses laissent une masse considérable de liquide ordinaire ou de petit-lait. On l'utilise de trois manières : pour l'alimentation de l'homme, pour celle du bétail et pour certains usages industriels.

Quelques laiteries tirent du petit-lait la caséine

pure et la livrent à l'industrie qui l'emploie pour remplacer la gélatine dans la fabrication de la pâte à papier et de la colle des ébénistes, ou pour le collage des vins ou encore pour les enduits de plafonds. La caséine entre aussi dans la composition des matières d'imitation de l'ivoire, de la corne, du celluloïd.

On obtient la caséine pure en coagulant le petit-lait par l'acide chlorhydrique, en lavant le caillé plusieurs fois, en le pressant et puis, après l'avoir émiétté, en le desséchant à l'étuve. On obtient ainsi une matière pulvérulente d'une conservation peu difficile. On a compté que cent litres de petit-lait donnaient trois kilos cinq cents de caséine marchande.

Les grandes beurrieres coopératives, comme celles des Charentes et du Poitou, ne fabriquent pas de fromage — ce n'est que dans les établissements en petite société qu'on fait, à la fois, le beurre et le fromage — elles utilisent leur petit-lait pour l'entretien des grandes porcheries.

Si le petit-lait a une valeur importante pour l'élevage des porcs, il est aussi d'une grande utilité pour l'engraissement des veaux.

Au point de vue de l'alimentation humaine, le petit-lait se consomme tel quel ou il sert à fabriquer, comme en Franche-Comté, une sorte de fromage assez estimé dans la contrée sous le nom de *cancoillote* et même sur les grands marchés.

Dans le Jura et dans les Alpes, on produit avec le petit-lait un fromage à pâte molle, bien connu sous le nom de *tome* et d'un usage, très répandu.

LOUDINIÈRES.

LA VIE HUMAINE

Les morts subites et leurs causes. — L'art de devenir centenaire. — Des conseils qu'on ne suit jamais. — De quoi meurt-on ? — Les professions de longue vie et les autres.

Il est évident que les morts subites deviennent de plus en plus fréquentes. Quelle en est la cause ? Les savants éprouvent quelque embarras à la déterminer. Les uns accusent le dérangement cardiaque provoqué par les événements de la guerre, même chez les non-combattants auxquels les fortes émotions ne furent pas épargnées ; d'autres, les phénomènes atmosphériques qui peuvent modifier profondément la circulation sanguine : certains ont parlé aussi des taches solaires et cherché à créer une corrél-

lation entre leur fréquence et celle des décès violents.

La vérité est difficile à dégager ; bornons-nous donc à souligner le fait que sur mille morts, deux cents sont provoquées par l'apoplexie ou les maladies du cœur.

Cette remarque est d'autant plus curieuse qu'on a vu s'abaisser chez nous la courbe de la mortalité en ce qui concerne les autres affections. L'hygiène générale, la lutte énergique entreprise contre la tuberculose, l'alcoolisme et la syphilis ont donné les meilleurs résultats et nous ne sommes pas loin d'atteindre l'Angleterre, le Danemark et la Hollande où de véritables miracles ont été accomplis en ce qui touche la défense de l'existence humaine.

Il est indéniable d'ailleurs que nous pourrions prolonger notre vie si nous voulions prendre la peine de le faire. Mais il faudrait, pour cela, nous imposer quelques privations et c'est bien ici que git l'obstacle. « Courte et bonne » est un déplorable programme, malheureusement adopté par nombre de gens qui espèrent, du reste, en réaliser seulement la seconde partie sans avoir à craindre la première.

Le tourbillon fiévreux des affaires et de la fête, la bonne chère, le surmenage sont les garanties certaines d'une mort rapide ; alors qu'il serait facile, en disciplinant sa vie, de se protéger contre la maladie et de s'assurer une vieillesse heureuse. Les médecins de tous les temps ont tracé, dans ce but, des règles que les religions elles-mêmes avaient édictées déjà, car que sont notamment les prescriptions de l'église relatives au jeûne, sinon des précautions hygiéniques d'une indéniable efficacité ? Mais il est d'usage de n'écouter Hippocrate qu'à l'heure où le péril est installé dans la maison et où, parfois, il est trop tard pour s'en préserver. « On ne meurt pas, assure un proverbe, on se tue ».

Des remarques caractéristiques ont été faites sur l'influence des professions, c'est-à-dire des conditions mêmes de la vie, sur la mortalité humaine. Sait-on, par exemple, que les clergymen, c'est-à-dire les pasteurs de la religion anglicane sont, parmi les hommes, ceux dont la moyenne de la vie est la plus forte ? Peut-être doit-on justement y trouver la confirmation de ce que nous écrivions tout à l'heure, à savoir qu'une existence ordonnée et exempte d'excès, comme celle de ces prêtres, est le meilleur moyen de résistance contre la mort.

Par contre, les gens dont les jours sont plus particulièrement menacés sont ceux dont la profession se rattache au commerce des boissons. Ainsi les domestiques de débits sont, dès 20 à 25 ans, très au-dessus de la moyenne parmi les malades atteints de phtisie ; de 25 à 35 ans, la courbe s'élève sensiblement, mais, entre 35 et 55 ans, ils représentent, proportionnellement aux autres métiers, le double et même le triple des sujets les plus atteints. C'est également chez eux que se constate la plus grande moyenne des suicides. A n'en pas douter, ce sont là les méfaits de l'alcool.

Mais la tuberculose n'atteint pas seulement les alcooliques ; elle sévit aussi chez les gens dont l'hygiène générale est mauvaise ou dans certaines professions où l'homme respire habituellement des vapeurs de plomb ou des poussières dures ;

toutefois, il est curieux de remarquer que les mineurs du charbon et du fer sont à peu près réfractaires au mal. Le cancer est fréquent chez les carriers, chez les charretiers et chez les cochers, chez les ramoneurs ; par contre, il est rare chez les cultivateurs, les employés de chemins de fer, les pêcheurs et les marinières.

Pourquoi certains de ces professionnels sont-ils, suivant le cas, menacés ou indemnes ? L'explication échappe même au savant directeur de la statistique de la ville de Paris qui nous a fourni ces renseignements dont l'exactitude est garantie par lui. On s'explique aussi peu pourquoi les maladies nerveuses frappent surtout les marchands ambulants, les fabricants de limes, les brasseurs et les malteurs, mais on comprend sans peine pourquoi les nerfs des débitants d'alcool sont aussi en mauvais état.

On ne s'étonne pas davantage d'apprendre que le diabète fait surtout des ravages dans les professions libérales, parmi les avocats, les médecins et les pharmaciens, et aussi parmi les bouchers et les voyageurs de commerce. Vie facile, nutrition trop abondante et trop généreuse, le régime qui conduit également à la mort violente.

Ajoutons encore ce renseignement puisé à la même source qu'en dehors des débitants d'alcool, le suicide recrute le plus d'adeptes parmi les employés de commerce, les pharmaciens, les verriers, les potiers et les ouvriers métallurgistes. De telles constatations peuvent guider les indécis dans le choix d'une carrière.

Mais certaines d'entre elles confirment ce que nous disions au début de cet article : à savoir que nombre de gens sont, au point de vue des risques de la mortalité, les maîtres de leur destinée ; la prudence, la sobriété, la régularité et la dignité de la vie, voilà les précieux élixirs qui valent mieux que les meilleurs remèdes. Et c'est la grâce, ô lecteur, que nous vous souhaitons d'user plutôt de ceux-là que de ceux-ci, afin de devenir centenaire.

ROBERT DELYS.

Étude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

SOCIÉTÉ ANONYME
Industrielle et Commerciale de Monaco
(au capital de 500.000 francs)

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance Souveraine du 17 septembre 1907, sur les sociétés par actions, il est donné avis que les expéditions des actes ci-après :

« 1^o Statuts de la Société Industrielle et Commerciale de Monaco, Société Anonyme Monégasque au capital de 500.000 francs, établis, en brevet, aux termes de deux actes reçus par M^e Eymin, notaire soussigné, les quatre mars et cinq juillet mil neuf cent vingt-sept, et déposés, après approbation, au rang des minutes du dit notaire par acte du onze juillet mil neuf cent vingt-sept ;

« 2^o Déclaration de souscription du capital social numéraire (frs. 425.000) et de versement du quart du capital souscrit (frs. 106.250) faite par les fondateurs suivant acte reçu, par le même notaire, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-sept ;

« 3^o Délibération de la première Assemblée générale constitutive des actionnaires de la dite Société tenue à Monaco, au siège social, le vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-sept et déposée, avec toutes les pièces

« constatant sa régularité, au rang des minutes du même notaire, par acte du vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-sept ;

« 4^o Délibération de la seconde Assemblée générale constitutive des actionnaires de la dite Société, tenue, à Monaco, au siège social, le trois août mil neuf cent vingt-sept et déposée, avec toutes les pièces constatant sa régularité, au rang des minutes du même notaire par acte du six août, même mois. »

Ont été déposées, ce jourd'hui même, au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco.

Monaco, le 18 août 1927.

(Signé :) ALEX. EYMIN.

Cession de Fonds de Commerce

(Première Insertion.)

Suivant acte sous seing privé, en date du 19 avril 1927, enregistré, M. LABORDE Henri-Julien a cédé à M. DELAITRE Georges la part, soit la moitié, lui appartenant dans le fonds de commerce de couture, hautes nouveautés, confection, exploité à Monte-Carlo, avenue de la Madone, Winter-Palace, connu sous le nom commercial de *Denise Mars*.

Avis est donné aux créanciers de M. Laborde, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la dite cession, dans les délais légaux, entre les mains de l'acquéreur, au fonds vendu.

Cession de droits sociaux

(Deuxième Insertion.)

Suivant acte sous signatures privées en date, à Paris, des vingt-trois juin et trente juillet mil neuf cent vingt-sept, enregistré à Monaco, le quatre août suivant, folio 64 recto, case première, M. Gustave-Edouard CHATELAIN, propriétaire, demeurant 160, boulevard Malesherbes, à Paris, a acquis de M^{me} Charlotte-Marguerite DUCRUIX, veuve de M. Alexis CHATELAIN, rentière, demeurant ci devant 6, Square Georges-Lesage, à Paris, et actuellement, 131, avenue du Centenaire, à La Varenne Saint-Hilaire (Seine), la moitié des droits de la dite dame, étant du tiers, dans la Société en nom collectif « *Barbier et C^{ie}* » existant entre elle, M. Louis Barbier et M. Victor Duhamel, avec siège social Hôtel Victoria, à Monte-Carlo, et qui a pour objet, notamment, l'exploitation du dit Hôtel Victoria, à Monte-Carlo.

Les créanciers personnels de M^{me} Veuve CHATELAIN, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait fait en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la dite cession, au domicile à cet effet élu, à l'Hôtel Victoria, à Monte-Carlo, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 18 août 1927.

(Signé :) E. CHATELAIN.

Les Annales

C'est dans leur numéro du 15 août que les *Annales* achèvent la publication des étonnantes leçons d'Yvette Guilbert sur *l'Art de faire vivre une Chanson*. Dans ce même numéro, une page émue d'André Maurois sur Robert de Flers ; le voyage de Léon-Pierre Quint à travers l'Europe centrale ; une fantaisie de Jean Oberlé sur les « vingt-huit jours » ; un savant article de Charles Nordmann : *Lumière et Ondes hertziennes* ; les signatures de Pierre Billotey, Yvonne Sarcey, Henry Bidou, Robert Dieudonné, Marguerite Moréno, Paul Souday, Emile Henriot, etc.

En vente partout : le numéro, 2 fr. 50. Abonnement, 50 francs par an. 5, rue La Bruyère, Paris, ou chèque postal 330-40, Paris.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et la Méditerranée

Améliorations apportées aux trains de voyageurs sur le réseau P.-L.-M.

Parmi les améliorations qui seront apportées aux trains de voyageurs sur le réseau P.-L.-M., en vue de la prochaine saison d'été, il convient de signaler :

La mise en circulation, jusqu'au 30 septembre, d'un express de jour toutes classes entre Lyon et la Bretagne :

<i>Aller :</i>	
Lyon-Perrache.....	dép. 7h45
Nantes.....	arr. 18 42
Le Croisic.....	arr. 21 27

<i>Retour :</i>	
Le Croisic.....	dép. 6h
Nantes.....	dép. 8 34
Lyon-Brotteaux.....	arr. 19 15
Lyon-Perrache.....	arr. 20

La mise en circulation, du 1^{er} juillet au 30 septembre, d'un express de jour toutes classes entre Paris, Bellegarde, Evian et Chambéry avec correspondance sur Annecy :

<i>Aller :</i>	
Paris.....	dép. 8h30
Aix-les-Bains.....	arr. 18 13
Annecy.....	arr. 20 05
Chambéry.....	arr. 18 45
Bellegarde.....	arr. 18 30
Evian.....	arr. 21 02

<i>Retour :</i>	
Evian.....	dép. 9h35
Annecy.....	dép. 11 22
Aix-les-Bains.....	dép. 12 47
Bellegarde.....	dép. 12 20
Chambéry.....	dép. 12 18
Paris.....	arr. 22 05

Chemin de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Billets d'aller et retour individuels à prix réduits pour les stations balnéaires, thermales et climatiques.

Toutes les gares des grands réseaux français délivrent en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, jusqu'au 30 septembre, des billets d'aller et retour individuels à prix réduits pour les principales stations balnéaires de la Côte d'Azur.

On peut également se procurer dans ces mêmes gares, du 20 août au 30 septembre, des billets d'aller et retour individuels à prix réduits, d'avant et d'arrière-saison, pour les principales stations thermales et climatiques du réseau P. L. M.

Dans les deux cas, le voyage doit comporter un parcours simple d'au moins 300 kilomètres en 1^{re} et 2^e classes, d'au moins 500 kilomètres en 3^e classe. La réduction est de 25 % en 1^{re} classe, de 20 % en 2^e classe pour un trajet simple de 300 kilomètres, de 30 % en 1^{re} classe et de 25 % en 2^e classe pour un parcours simple de 600 kilomètres. Elle est de 20 % pour un parcours simple d'au moins 500 kilomètres en 3^e classe.

La validité des billets est de 33 jours. Pour les billets de stations balnéaires, elle peut être prolongée, 2 fois de 30 jours, moyennant un supplément de prix de 10 % pour chaque prolongation.

Aucune extension de validité n'est accordée pour les billets de stations thermales et climatiques.

En aucun cas, la validité des billets d'aller et retour individuels de stations balnéaires et de stations thermales et climatiques d'arrière-saison ne peut dépasser la date du 5 novembre.

D'autre part, les titulaires de billets délivrés dans les conditions qui précèdent doivent effectuer leur voyage de retour au plus tôt après un délai de 15 jours, compté du jour de départ, ce jour compris.

MINERVA

Lire dans ce numéro ; Les femmes devant la Politique : les enquêtes de Minerva ; quels sont les sentiments, les idées et les intérêts qui peuvent le mieux rapprocher et unir les français ? — Il faut vouloir et savoir comment voter. — Peut-on diminuer le nombre des abandons d'enfants. — Notre grand concours de bébés (60.000 fr. de prix). — Notre Référendum des Princesses françaises. — Les Echos de Minerva. — Un peu de Mode pratique. — Les Menus de Minerva. — Conseils du jardinier. — Pour embellir le home : la salle à manger. — Le Sport féminin. — La mort de Robert de Flers. — Un centre d'éducation physique : le Collège gymnique *la Palestra*. — Notre double page de mode : des détails pour embellir nos toilettes d'été. — L'Amour des belles lettres. — L'Education financière de la femme. — Le Courrier des lectrices. — Les Romans de Minerva : *La Mariée Noire*, par Jean Moura (2^e prix Minerva). — Les Contes de Minerva. — *Chères petites villes de province*, par Charlotte Chabrier. — Le studio d'art dramatique de Genève. — Les beaux films français : *Croquette*.

En vente partout. Prix : 1 franc.

F. FOUSSARIGUES, Directeur général.
11^{bis}, Rue Keppler. — PARIS.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Pour vos Voyages.

Les vacances approchent. Vous avez certainement, par la pensée, choisi la station où vous désireriez séjourner, mais la vie est si chère que vous vous demandez s'il vous sera possible d'y aller.

Ne connaissez-vous donc pas le moyen de voyager économiquement ? Prenez un billet d'aller et retour de famille à prix réduit. A partir de la 3^e personne une réduction importante vous est faite (50 % pour la 3^e personne, 75 % pour la 4^e personne et chacune des suivantes) et 3 personnes seulement sont tenues de voyager ensemble.

Désirez-vous excursionner dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne, les Cévennes ? Demandez alors une carte d'excursion de 15 ou 30 jours pour la région de votre choix. Les cartes permettent d'atteindre la zone d'excursion, d'y circuler librement et de revenir ensuite au point de départ.

Désirez-vous, au contraire, vous rendre sur une plage de la Côte d'Azur ou faire un séjour, d'avant ou d'arrière-saison, dans une station thermale ou climatique des Alpes, du Jura, des Cévennes, de l'Auvergne, du Morvan ? prenez un billet d'aller et retour individuel pour stations balnéaires, thermales et climatiques ; vous voyagerez aussi à bon compte.

L'ARGUS DE LA PRESSE*, continuant ses travaux de documentation, publie une nouvelle édition de **NOMENCLATURE des journaux en langue française paraissant dans le monde entier**. Ce travail précis et ordonné contient plus de 10.000 noms de journaux de notre langue, publiés tant en France qu'aux pays les plus éloignés.

* 37, rue Bergère, Paris (IX^e).

Le Cachet de Paris

Journal de modes mensuel, exclusivement parisien, vingtième année. Tarif des abonnements, avec un patron découpé par numéro et les suppléments en couleur, 4 planches aquarelles : France 50 fr. — Etranger 60 fr. — Recommandé 75 fr. On peut s'abonner et renouveler son abonnement par l'envoi d'un chèque postal (c. c. Paris 29-32) adressé à Gaudet et J. Métairie, éditeurs, 28, rue Bergère, Paris, (IX^e). — Prix de vente au numéro : France et Colonies : 6 fr. — Etranger 7 fr. En vente chez les principaux libraires.

ASSURANCES

INCENDIE — VIE — ACCIDENTS — VOL
RENTES VIAGÈRES — CHOMAGE

LA FRANCE =====

Compagnie Anonyme à Primes fixes, fondée en 1837
A PARIS, 14, rue de Grammont
Capital social : 20 millions

LA CONCORDE =====

Compagnie Anonyme à Primes fixes, fondée en 1905
A PARIS, 72, rue Saint-Lazare
Capital social : 10 millions

LOUIS BIENVENU

AGENT GÉNÉRAL

1, avenue Crovetto (boulevard de l'Ouest), MONACO
— Téléphone (5-54). —

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

INDUSTRIEL et COMMERCIAL et de DÉPÔTS

Société Anonyme fondée en 1868.

Capital : **75 millions**. - Réserves : **25.850.000**.

Siège social à MARSEILLE, 75, rue Paradis.

Succursale à PARIS, 4, rue Auber.

Président : M. Edouard Cazalet.

Groupe des Agences de Nice :

- NICE, 45, boulevard Dubouchage. =====
- MONTE CARLO (Park-Palace). =====
- MONACO (La Condamine) 45, rue Grimaldi. =====
- MENTON, 1, rue de Verdun. =====

Correspondants dans toutes les villes de France et principales villes de l'Etranger.

Opérations de la Société : Comptes de dépôts productifs d'intérêts. — Envoi et transfert de fonds et délivrance de chèques pour la France et l'Etranger. — Garde de titres. — Escompte. — Recouvrements. — Change de monnaie. — Garde d'objets précieux. — Encaissement de coupons. — Avances garanties. — Ordres de Bourse. — Souscriptions. — Lettres de crédit.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Les Services Automobiles P.-L.-M. relient la station de Saint-Nectaire aux gares de Clermont-Ferrand et d'Issoire.

Par la qualité de ses eaux, la station thermale de Saint-Nectaire s'est fait une renommée mondiale, les baigneurs y viennent, chaque année, plus nombreux.

Deux services quotidiens d'autocars P.-L.-M., en correspondance avec les trains de et pour Paris, Nîmes, Montpellier, Cette, Marseille, relient cette station, l'un, jusqu'au 30 septembre, à Clermont-Ferrand, l'autre, jusqu'au 25 septembre, à Issoire.

De Saint-Nectaire, les autocars P.-L.-M. mènent à Murols, au Lac Chambon, et au Mont-Dore et facilitent ainsi la visite de la région pour le plus grand agrément des baigneurs.

Les principales gares du réseau P.-L.-M. délivrent des billets directs pour Saint-Nectaire, Murols et le Mont-Dore. Ces billets permettent d'enregistrer, dès le point de départ, les bagages pour les trois stations précitées sans que le voyageur ait à s'en préoccuper à Clermont et à Issoire.

LISEZ

JARDINS ET BASSES-COURS

*Le plus de Conseils pratiques
Pour le moins d'Argent dépensé*

Un an, 24 numéros : 10 francs seulement.

Envoi gratuit des notices explicatives.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e)

MONTE CARLO
SAISON DE BAINS DE MER

PLAGE DE LARVOTTO

Etablissement ouvert toute la journée
à partir de 9 heures

LEÇONS DE NATATION
DOUCHES (jet ou pluie) — MASSAGE

BUFFET DE 1^{er} ORDRE

UN SERVICE DE CAR-AUTOMOBILE
DESSERT L'ETABLISSEMENT
et part toutes les demi-heures
de la place du Casino

Comptoir National d'Escompte
DE PARIS

Société Anonyme au Capital de
250 millions de francs entièrement versés.

AGENCES DE

MONTE CARLO : Galerie Charles III
LA CONDAMINE : 25, Boulevard Albert 1^{er}
MENTON : Avenue Félix-Faure

Escompte :: Recouvrements :: Chèques
Dépôts de Fonds à vue :: Dépôts de Titres
Ordres de Bourses :: Avances sur Titres
Mandats de voyage :: Lettres de Crédit
Change de Monnaies étrangères
Location de Coffres-forts

Caveaux Spéciaux
pour la garde des Titres, Colis et Objets précieux

CRÉDIT FONCIER DE MONACO

Banque Monégasque
Autorisée par Ordonnance Souveraine du 13 juillet 1922

Siège Social : MONACO
11, boulevard Albert 1^{er} — Téléphones : 5-86 et 6-85
Agence à MONTE-CARLO
Nouvel Hôtel de Paris — Téléphones : 2-93 et 5-55

Comptes de Chèques.

Ouverture de crédits en compte courant.
Escompte du papier de commerce. — Dépôts de titres.
 Paiements de tous coupons aux meilleures conditions.
 Valeurs locales.
 Location de compartiments de coffre-forts.

CHANGE.

L'Agence de MONTE-CARLO reste ouverte pour le change
pendant la saison, les samedis, veilles de fêtes après-midi
et les dimanches jusqu'à midi.

Toutes opérations de banque, de titres
et de bourse au comptant et à terme.

NOMBREUX CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

ÉLECTRICITÉ

Téléphone 2.12

APPLICATIONS GÉNÉRALES

G. BARBEY

Maison Principale : SPRING PALACE
33, boul. Princesse-Charlotte
MONTE-CARLO

APPAREILS et PLOMBERIE
SANITAIRES

Henri CHOINIÈRE

18, Boulevard des Moulins
MONTE CARLO

TÉLÉPHONE : 0-08

FUMISTERIE — CHAUFFAGE CENTRAL
Distribution d'Eau chaude.



Minerva

Le plus moderne, le plus
complet des Journaux
consacrés à la femme.

12, 16, 20, 24 et 28 pages,
format des grands Quoti-
diens, tirées en héliogravure
et en typographie.

10.000 lignes de texte inédit,
120 clichés photographiques
1 Roman inédit, 2 nouvelles,
de nombreux concours.

Le numéro
0 fr. 60
2, Rue de Clichy, 2 - Paris.

F. FOUSSARIGUES
Directeur général

LE PANORAMA

(9^e Année)

Le "PANORAMA", exclusivement illustré, paraît
mensuellement sur grand format et sur 16 pages. A la fin
de l'année, ses abonnés possèdent ainsi une collection
unique de plus de 700 photographies.

Une réduction de 10 % est consentie à nos abonnés et
à nos lecteurs, qui peuvent ainsi recevoir pour 9 francs
par an un périodique paraissant mensuellement sur 16 et
sur 20 pages grand format, tiré à l'héliogravure, exclusi-
vement illustré, et dont les photographies peuvent être
vues par tous.

Prix du numéro 1 franc.
Abonnement d'essai (6 mois) 5 francs.
Prix spécial de l'abonnement pour
nos lecteurs et abonnés 9 francs.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne
qui en fait la demande.
Correspondants demandés dans toutes les villes de France

Abonnez-vous pour profiter des primes nombreuses
offertes gratuitement par le "PANORAMA".
A tout abonné qui lui procure UN abonnement, le
"PANORAMA" envoie gratuitement et franco de port,
un ouvrage appartenant à la superbe collection récem-
ment créée par l'éditeur Fayard. Chaque volume de
cette collection est tiré sur papier de luxe avec gravures
sur bois.

286, boulevard Saint-Germain, Paris.

ASSURANCES

Incendie - Vie - Accidents - Vol

L. PERUGIA

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime
fixe, contre l'incendie.

La Foncière

LA C^{ie} LYONNAISE
D'ASSURANCES MARITIMES
RÉUNIES.

Comp^{te} d'assurances contre les risques de
transports par terre et par mer. Assurances
des transports-valeurs. Assurances contre les
risques de voyages dans le monde entier.
Assurances contre le vol.

La Prévatrice

C^{ie} Assurances contre les accidents de toute
nature : automobiles, chevaux et voitures,
tramways, fêtes publiques, tirs, feux d'arti-
fice, bris des glaces. Responsabilité civile
des entrepreneurs.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT (6, avenue de la Gare, Monaco
et
Villa Le Vallonnet, Beausoleil)

ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie

SOUDURE AUTOGENE

Antoine MUSSO

3, Boulevard du Midi - MONTE-CARLO

Téléphone 3-33

BULLETIN DES OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du 1^{er}
octobre 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme
des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, por-
tant le numéro 36613.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 21
octobre 1926. Six Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme
des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, por-
tant les numéros 13354, 305303, 306730, 348772 à
348774 inclus.

Exploit de M^e Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du
7 mars 1927. Dix Actions de la Société Immobilière du Park-
Palace portant les numéros 1609 à 1613 inclus et 1624
à 1628 inclus.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 15
avril 1927. Sept Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des
Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les
numéros 28961, 28962, 33712, 38950, 38951, 55089,
58961.

Exploit de M^e Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du
20 juillet 1927. Cinquante Cinquièmes d'Actions de la Société
Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de
Monaco, portant les numéros 301649, 302553, 303098 à 303100,
303135, 303177, 306414, 308039, 311431, 312545, 312781, 313271
à 313273, 313405, 313610 à 313612, 315547, 316276, 317657,
319429, 319970, 321170 à 321173, 321194 à 321198, 321727,
329238, 334333, 334334, 335791, 335836, 336428, 337410, 337486,
339554, 339691, 343003, 343004, 346565, 347068, 348620, 348631

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 30
septembre 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme
des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco,
portant le numéro 38961.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 15
avril 1927. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains
de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le nu-
méro 38949.

Exploit de M^e Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du 8
juin 1927. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des
Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant
le numéro 22566.

Exploit de M^e Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du
20 juillet 1927. Cinquante Cinquièmes d'Actions de la Société
Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de
Monaco, portant les n^{os} 2071, 2905, 3136 à 3139, 20154, 22556,
26087, 29075, 34215, 39130, 43200 à 43202, 43523 à 43528,
46639, 46640, 49841, 50421, 50422, 50954 à 50956, 53011, 53225,
53882, 56337, 58339, 59190, 62172 à 62174, 62835 à 62839,
62857, 62858, 63342, 84287, 85350, 87924 et 87925.

Titres frappés de déchéance

Néant.

Le Gérant : LOUIS AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1927.